

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 20 Janvier 1891

### PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu du Saint-Père une réponse à la lettre de félicitations adressée par Son Altesse Sérénissime à Sa Sainteté, à l'occasion du renouvellement de l'année.

### NOUVELLES LOCALES

Leurs Altesses Sérénissimes le Prince et la Princesse, accompagnés de M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan, ont fait hier une visite au Président de la République et à Madame Carnot.

Les honneurs ont été rendus par le poste de l'Elysée.

Après une entrevue très cordiale, le Prince et la Princesse, rentrés à l'Hôtel du faubourg Saint-Honoré, ont reçu la visite du Président et de Madame Carnot, accompagnés du général Brugère, chef de la Maison Militaire.

Mardi prochain, 27 janvier, sera célébrée à la Cathédrale la fête de Sainte Devote, Patronne de la Principauté. Grand'Messe pontificale, le matin à 10 heures; procession l'après-midi à 2 heures, de la Cathédrale au Sanctuaire de la Sainte, à la Condamine.

Rappelons à ce sujet qu'un arrêté de M. le Maire de Monaco interdit l'usage des armes à feu sur le parcours de la procession.

La Société des Régates organise, à cette occasion, une croisière qui aura lieu dans le port, l'après-midi. Quatre prix seront décernés aux barques les mieux pavisées.

La semaine dernière, S. G. M<sup>sr</sup> Grimes, évêque de Christchurch, dans la Nouvelle-Zélande, s'est arrêté pendant vingt-quatre heures dans la Principauté.

La Nouvelle-Zélande est, comme on le sait, située aux Antipodes et fait partie du vaste continent insulaire appelé Océanie. C'est en 1887 que Léon XIII a érigé les sièges épiscopaux de la Nouvelle-Zélande.

La semaine précédente, M<sup>sr</sup> l'Evêque de Monaco avait reçu la visite de LL. GG. les Evêques de Ventimiglia et de Fréjus. M<sup>sr</sup> Mignot, le nouvel évêque de Frejus et Toulon, sacré le 31 août 1890, était auparavant vicaire général de Soissons.

L'escadre de la Méditerranée, forte de 16 bâtiments, est venue ce matin évoluer au large de Monaco. Les nombreux promeneurs qu'un soleil printanier avait attirés dans les jardins Saint-Martin ont pu jouir du spectacle des manœuvres auxquelles se livraient les cuirassés français.

Le froid qui sévit dans les régions environnantes ne pouvait manquer de se faire sentir dans la Principauté, et nous avons eu, pendant deux jours, apportée par les vents glacés des montagnes, une température à laquelle on est, ici, peu habitué.

Néanmoins, si quelques ruisseaux ont gelé, il faut

bien reconnaître que nous sommes encore privilégiés, si nous regardons autour de nous.

A Marseille, dit le *Petit Marseillais*, le thermomètre de l'Observatoire a marqué, samedi, 7 degrés 1/10 sous zéro, et jusqu'à 8 degrés.

Depuis près de vingt ans, Marseille n'avait pas éprouvé une température pareille. Tous les bassins, tous les cours d'eau, tous les ruisseaux de la ville sont gelés. Encore un ou deux degrés de plus, et l'hiver de 1891 n'aurait eu à envier à son ancien de 1871.

En mer, le temps était affreux. La navigation est des plus pénibles et plusieurs navires attendus sont aux mouillages abrités de Rosas, de Palamos, et suppose-t-on, aussi, sur la côte est de la Corse et de la Sardaigne.

Comme particulièrement éprouvé par la tempête, nous pouvons citer le paquebot *Eugène-Pereire*, de la Compagnie Transatlantique, dont les traversées sont, d'ordinaire, si rapides, et qui a eu un retard important, occasionné par la mer en furie contre laquelle il a eu à lutter depuis Alger jusqu'au bassin de la Joliette.

Dans le golfe surtout, la situation était des plus pénibles à cause du vent glacial qui soufflait en tempête et des embruns qui couvraient sans cesse le paquebot dont le pont était couvert de glace. Jamais on n'avait tant souffert du froid en Méditerranée. M. Lotta le sympathique commandant de l'*Eugène-Pereire*, qui navigue depuis plus de vingt ans dans la Méditerranée, ne se souvient pas d'avoir éprouvé une tempête aussi violente que celle dont il vient de se tirer heureusement, mais non sans peine. Peut-être cette agitation excessive et anormale des flots a-t-elle quelque corrélation avec les tremblements de terre de jeudi passé sur la côte d'Algérie. Mais il est fâcheux qu'elle coïncide avec un abaissement tel de la température que nos marins s'imaginent naviguer dans la mer du Nord !

Voici, pour les principaux points du littoral, les renseignements télégraphiés samedi :

A Aubagne, la neige tombait hier avec abondance. A 2 heures, une couche de dix centimètres couvrait complètement le sol.

A Saint-Rémy, le thermomètre a baissé considérablement. Il marquait hier, à 8 heures du matin, 9 degrés et demi au dessous de zéro. C'est le froid le plus intense qu'on ait subi ici depuis 1829.

Aux Martigues, la congélation des étangs et des canaux s'accroît. Si le vent cesse, toutes les eaux seront prises. C'est la ruine en perspective pour les malheureux pêcheurs. Le thermomètre est descendu, l'avant-dernière nuit, à 9 degrés sous zéro. Hier matin, à 9 heures 1/2, il marquait 7 degrés au-dessous.

A Istres, il a marqué 8 degrés au-dessous, hier. L'étang de l'Olivier est complètement gelé. A l'étang de Berre, on prend les macreuses à terre avec la main. Depuis 1829, on n'a pas vu un temps pareil.

A Avignon, le thermomètre marque 12 degrés, et jusqu'à cette ville, une couche de neige de plus de 30 centimètres couvre la voie ferrée.

A Roquemaure, le thermomètre est descendu à 6 degrés au-dessous de zéro dans la nuit de vendredi à samedi, et, avec la forte bise qui a soufflé de nouveau, il a marqué, hier matin, jusqu'à 9 degrés, en ville. C'est le plus grand froid atteint depuis de très longues années. La nuit s'annonce comme devant être encore plus mauvaise.

A Brignoles, les routes sont impraticables par suite des neiges. Le froid est excessif.

A Vidauban, la couche est de 15 centimètres. Le service des voitures sur Lorgues et Draguignan est interrompu. Les agriculteurs craignent pour les oliviers le même sort que pendant l'hiver de 1886.

Mêmes phénomènes, à La Ciotat, où la neige est tombée, hier, tout le jour.

A Toulon, le thermomètre a marqué, hier, 8 dixièmes au-dessous de zéro à 8 heures du matin. 1 degré 4 au-dessous à midi, 1 degré 8 à 2 heures et 2 degrés à 4 heures. A Cannes, il marquait 1 degré au-dessous à 7 heures, et 4 degrés 5 à midi. A Nice, 2 degrés au-dessous à 6 h. 1/2, et 6 à midi.

A Gap, les trains, empêchés par les neiges, arrivent avec des retards de deux heures. Le froid devient de plus en plus intense dans les Alpes. Hier matin, le thermomètre marquait, dans certains quartiers de la ville, 16 degrés au-dessous de zéro, et il se maintient généralement à 10.

A Rians, la neige est tombée, hier, très serrée. Le mistral était glacial, le froid insupportable. Le thermomètre a marqué 8 degrés sous zéro en ville et 10 dans la campagne.

A Bessèges, la nuit dernière a été encore la plus mauvaise de celles que nous devons depuis quelque temps à l'excessive température qui règne. Ce matin, à 7 heures, le thermomètre marquait 10 degrés au-dessous de zéro; la Cèze est presque entièrement gelée d'un bout à l'autre.

Dans les stations élevées, les minima ont été, hier, de 19 degrés au-dessous de zéro au Puy-de-Dôme, de 21 à Servance et de 30 au Pic-du-Midi. En France, quelques neiges sont encore probables dans toutes les régions de l'Est. Le temps reste au froid à Paris; avant-hier, le ciel était nuageux; le maximum a été de 2 degrés au-dessus de zéro et le maximum de 12 degrés au-dessous; hier matin, le thermomètre a marqué 7 degrés au-dessous.

Voici enfin les observations thermométriques relevées dans quelques villes de France :

Toulouse,	15°	—
Troyes,	12°	—
Grenoble,	14°	—
Nancy,	17°	—
Valence,	12°	—
Lyon,	15°	—

Aujourd'hui, le temps s'est sensiblement adouci et tout fait prévoir que nous sommes sortis de la bourrasque neigeuse qui nous a menacés.

### SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER DE MONACO

En raison de l'exiguïté de la salle des concerts et de l'affluence des étrangers dans l'atrium, l'Administration a dû décider de n'y admettre désormais que les personnes munies de cartes d'entrée au Casino ou celles que leur notoriété dispense de cette formalité.

La première représentation de la *Traviata*, samedi soir, a pleinement satisfait les dilettanti. M<sup>lle</sup> Vuillaume s'est acquittée avec autant de talent que de grâce du rôle de Violetta. M. Engel est un excellent Rodolphe, il a surtout dit avec beaucoup de sentiment la belle romance du premier acte.

Le succès de la soirée a été pour M. Boyer (d'Orbel) que le public a fêté avec enthousiasme. Il n'est pas possible de mieux chanter les couplets du deuxième acte; la simplicité même de ces pages musicales ne supporte pas la banalité, il faut être artiste comme M. Boyer pour les interpréter d'une façon aussi remarquable; les assistants lui ont fait bisser ces couplets.

En résumé, magnifique soirée pour tout le monde.

Le septième concert classique, donné avec le concours de M<sup>me</sup> Conneau, avait attiré une telle foule d'auditeurs que plus de deux cents personnes n'ont pu prendre place dans la salle. La sympathie qui s'attache au nom de la charmante cantatrice, son beau talent, justifient cet empressement. Les applaudissements les plus chaleureux ont suivi les deux morceaux qu'elle a chantés.

La *Symphonie en fa*, l'Ouverture du *Carnaval Roman*, la *Rhapsodie*, ont mis en relief les divers génies de Beethoven, de Berlioz, de Lalo, et l'exécution parfaite de ces divers morceaux a démontré une fois de plus que les éloges adressés à nos artistes sont toujours mérités.

Très belle assistance, dimanche, au premier concert international M. Steck et son orchestre ont été chaleureusement applaudis.

Voici le programme des fêtes de la saison que la Société des Régates vient de nous communiquer :

Mardi 27 janvier, à 9 heures du soir, dans les salons de l'hôtel de Paris, grande fête de nuit, grand bal paré, masqué et travesti, tombola, kermesse, jeux divers.

Samedi 31 janvier, à 1 heure et demie de l'après-midi, sur le boulevard de la Condamine, grande bataille de fleurs avec travestissement facultatif, distribution de bannières aux voitures les mieux décorées. Des médailles seront décernées aux travestissements les plus artistiques et les plus originaux.

Vendredi 6 février, à 3 heures de l'après-midi, sur le boulevard de la Condamine, grand concert de charité donné par la Société Musicale de Vichy, avec le gracieux concours de la Société Philharmonique et de la Société Chorale l'*Avenir*, de Monaco.

A 8 heures du soir, grande retraite aux flambeaux par la Société Musicale de Vichy et la Société Philharmonique de Monaco.

Itinéraire : Départ, Monaco-Ville, Condamine, Monte Carlo, dislocation.

Lundi 30 mars, grandes régates internationales, voile et aviron.

Mardi 31 mars, à 2 heures de l'après-midi, sur le boulevard de la Condamine, deuxième grande bataille de fleurs ; des bannières seront décernées aux voitures les mieux décorées.

Mercredi 1<sup>er</sup> avril, deuxième journée des Régates Internationales, croisière de Monaco à Nice.

Samedi 4 avril, grande fête de charité.

La C<sup>ie</sup> du Chemin de fer P.-L.-M. vient de mettre en vigueur un nouveau tarif spécial P. V. n<sup>o</sup> 25, pour le transport des cadres pour emballages, caisses, paniers et fûts vides.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

Vendredi 16 janvier

Soixante-deux tireurs ont pris part au tir de ce jour. Le *Prix de Saint-Trivier* a été partagé entre MM. Horton et Gourdin, 15 sur 15 ; la troisième place a été pour M. Belbo, 12 sur 13.

*Poule au doublé* partagée entre MM. Moncorgé, Lepôt, Verdaveine.

Samedi 17 janvier

Soixante-onze tireurs.

Le *Prix Galletti* a été partagé entre MM. Belbo et Moncorgé, 13 sur 13 ; la troisième place a été pour M. Gilbert, 12 sur 13 ; la quatrième place a été partagée entre M. Louis et le comte E. Gajoli, 11 sur 12.

Lundi 19 janvier

Quatre-vingt-trois tireurs ont pris part à l'ouverture des Grands Concours.

La *Grande Poule d'Essai* a été gagnée par M. Barker, premier, battant M. Horton, second, M. Macalester, troisième, la place de quatrième a été partagée entre MM. Majno et Roberts.

Le Tir de la Presse aura lieu jeudi 22 janvier courant, à deux heures.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — L'*Eglantine*, trois-mâts norvégien, vient d'effectuer une émouvante traversée.

Ce voilier était parti d'Arkangel le 7 octobre dernier, avec un chargement de bois pour Marseille ; treize jours après, il était assailli par une tempête épouvantable.

Les lames, qui déferlaient avec rage, emportèrent 70 madiers et causèrent au voilier d'importantes avaries.

Quelques instants après, le cri sinistre : « Un homme à la mer ! » retentissait.

Le mousse du bord, Georges Oursel, d'origine française, venait d'être enlevé par une lame.

Poussé par la violence du vent, l'*Eglantine*, malgré une habile manœuvre ne put s'arrêter, et ses hommes assistèrent, — détail cruel — sans pouvoir lui porter secours, à la disparition du mousse dans les flots déchaînés.

A Bergen, le voilier répara ses avaries, et quitta ce port le 6 novembre.

Le 20, en plein Océan, une bourrasque le coucha sur un côté ; l'équipage, afin de le relever, dut sacrifier la

pontée de l'*Eglantine*, qui est arrivé mardi dernier au Port-Vieux, en partie démolie

**Golfe-Juan.** — L'escadre d'évolutions de la Méditerranée est arrivée vendredi matin. Cette force navale se compose des navires suivants : *Formidable, Courbet, Duguesclin, Dévastation, Bayard, Amiral-Baudin, Redoutable, Trident, Cécille, Dragonne, Ouragan, Dague, Vautour, Tage, Audacieux* et torpilleur 127.

**Tourettes-Vence** — Les trois viaducs que la Compagnie du Sud fait construire sur notre territoire, ne seront pas moins importants que le Pont-sur-Loup, qui mesurera 55 mètres de haut. Le premier de ces viaducs, élevé dans un ravin, sur un terrain escarpé, et tellement accidenté que jusqu'à présent la circulation avait été presque impraticable, sera d'une hauteur de 44 mètres sur 150 de long ; le second aura 28 mètres de haut, sur 84 de long, et enfin le troisième, d'une hauteur de 19 mètres. Ces véritables travaux d'art exciteront la curiosité de beaucoup de personnes. Il n'y a que très peu de temps, qu'on a posé les premières pierres, mais avec la célérité que l'on déploie dans ces constructions, il y a lieu d'espérer qu'ils seront bientôt achevés

**Nice.** — Le préfet des Alpes-Maritimes vient de prendre un arrêté prohibant l'exercice de la chasse, le colportage et la vente du gibier dans le département des Alpes-Maritimes, à partir du 1<sup>er</sup> février. Les oiseaux d'eau et de passage seuls ne pourront être vendus, que s'ils sont couverts de leurs plumes.

— Malgré un temps froid auquel nous ne sommes pas habitués, il y avait affluence jeudi dernier sur le turf du Var. Voici les résultats de cette seconde journée :

**PRIX DES ALPES-MARITIMES**, course de haies, handicap, 4,000 francs. Premier : *Amulio*, à M. Camille Blanc, second : *Brugnon*, à M. Naégely, et troisième *Xantippe*, à M. Aubrun.

**GRAND PRIX DE MONACO**, steeple-chase, handicap, 30,000 francs, offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco. Cette course est la plus intéressante de la réunion. *Bouvreuil* est tombé à la seconde haie ; *Galan-tin* arrive premier, au comte de Nicolay ; second, *Catalismo*, au comte de Meyorada ; troisième, *Ambassadeur*, à M. H. Saffery.

**PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL**, steeple-chase, handicap, 4,000 francs, dont 1,500 offerts par la Société des Bains : Premier, *Raoul*, à M. Dugaz ; second, *La Valroy*, à M. Dervillié ; troisième, *Roquette*, à M. Despous de Paul

Le retour des courses sur la promenade des Anglais, à cause de la rigueur de la température, n'a pas eu l'éclat habituel.

La troisième journée des courses a eu lieu par un temps splendide. Le soleil, légèrement voilé le matin, a brillé de tout son éclat dans l'après-midi et n'a pas peu contribué à amener à l'hippodrome du Var une foule élégante et choisie.

**PRIX DU CHEMIN DE FER**, steeple-chase, handicap. — 16 chevaux inscrits, 10 partants. 4,000 francs, dont 1,500 offerts par la Société des Bains.

*Lady Celine*, monté par Newling — *Deliane*, par Petit — *Nathalie*, par Newman — *Heurteloup*, par Basden — *Taiant*, par Lascasne — *St<sup>e</sup>-Foy*, par Urbain — *Damazan*, par Kally — *Wanderer*, par Lighfoot — *Janina*, par Campbell — *Roquette*, par Johnson

*Lady Celine*, au baron de Larouillère, est arrivé premier, battant de deux longueurs *Taiant*, à M. Tron, et *Heurteloup*, à M. de Juigné.

**PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES.** — 15,000 francs, dont 5,000 offerts par la Société des Bains. Distance : 3,200 mètres. — 22 chevaux inscrits, 5 partants

*Théon*, monté par Morris — *Boucanier*, par Pound — *Volapuck*, par Laguares — *Arc-en-Ciel*, par Basden — *Le Mien*, par Newby.

*Arc-en-Ciel*, à M. Abeille, le grand favori, ne trompe pas les espérances des parieurs et arrive premier, battant d'une longueur et demie *Le Mien*, deuxième, et *Théon*, troisième.

**PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL.** — Course de haies. — 2,600 mètres. — 15 partants. — 4,000 francs.

*Brugnon* arrive bon premier après une course très bien fournie ; *Sidonie*, second ; *Your Grâce*, troisième.

Un nombreux public s'était rendu à la promenade des Anglais pour assister au retour et au défilé des équipages.

**Cabbé-Roquebrune.** — Par décret du Président de la République, la commune de Roquebrune, du canton de Menton, portera à l'avenir le nom de *Cabbé-Roquebrune*. Cette décision a été prise par suite de nombreuses confusions avec Roquebrune du Var.

**Gènes.** — D'après un article du règlement sur le port de Gènes, les bâtiments qui traversent l'avant-port et le port, tant à l'entrée qu'à la sortie, doivent tenir la gauche du chenal.

La route des bâtiments à l'arrivée ira de la tête du môle Duca-di-Galliera à celle du môle Paleocapa.

La route des bâtiments à la sortie ira de l'extrémité du môle vieux à celle du môle Giano.

Les vapeurs ne pourront entrer dans le port, ni en sortir, ni se mouvoir dans l'intérieur de celui-ci qu'à petite vitesse.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le mouvement mondain, décidément, ne commencera guère qu'à Pâques, lorsque le froid intense dont nous souffrons aura daigné faire place à une température normale. Il est certain qu'en ce moment les relations ne sont pas faciles, et qu'il faut courir des risques pour se rendre à une réception. Après sept ou huit jours de gelée cruelle, la pluie tombe, l'air se radoucit, et la voie publique devient un lac de boue noire. C'est sale, mais, à la rigueur, on peut, en voiture, traverser d'un trottoir à l'autre. Mais, quand on commence à s'habituer à la boue, survient la neige, et la circulation se trouve subitement interrompue. Nouveau dégel, puis gel subit. La municipalité, au lieu de faire enlever la neige et la glace par des balayeurs et des tombereaux, comme elle le faisait il y a dix ans, se contente de faire jeter du sable en quelques endroits. La viabilité parisienne rappelle celle de la ville de New-York. Même sur les grands boulevards, les omnibus, les fiacres, les voitures de maître ne circulent qu'avec la plus grande difficulté. Les chevaux tombent à chaque instant et les vélocycles restent en détresse.

Rien de plus triste que Paris le soir : les étrangers ne voyagent plus et ne viennent plus remplir les salles de spectacles et les lieux de plaisir, les Parisiens, ruinés par les devoirs du nouvel an et le paiement du terme, affolés par le froid, enrhumés, glacés, restent chez eux. On aperçoit de rares passants cherchant à éviter les rebords gelés des trottoirs, les plaques d'égout, les glaçons qui occasionnent des chutes fréquentes. Il y a obstacle matériel aux grandes soirées douces et aux brillantes réceptions. On ne pense pas à s'amuser, et on ne s'amuse guère.

Le prince de Montenegro, qui a été quelques jours notre hôte, a reçu chez nous le meilleur accueil. Il a fait son éducation à Paris, et nous sommes plusieurs qui avons été camarades de collège à Louis-le-Grand de ce Souverain, à l'âme chevaleresque et à l'esprit cultivé. Le Président de la République lui a offert un grand dîner au Palais de l'Élysée, auxquels assistaient tous les ministres. Le prince Nicolas a quitté Paris pour se rendre à Cannes.

Le lendemain, le Président de la République et Mme Carnot ont donné un grand dîner en l'honneur du corps diplomatique, tous les ambassadeurs et ministres accrédités à Paris y assistaient à l'exception, du comte Munster, ambassadeur d'Allemagne, et M. Whitelaw Reid, ministre des États-Unis, qui sont en ce moment en voyage. La réception qui a suivi était des plus brillantes. A onze heures, les invités ont quitté le grand salon d'honneur et se sont rendus dans le jardin d'hiver où l'orchestre de Daurin a exécuté avec un vif succès des airs de danse chantés.

Nous n'avons toujours à signaler que de rares réunions, ayant toutes un caractère d'intimité.

Le second samedi de la duchesse de Bellum a été très brillant. On y a entendu Mme Roosevelt déclamer la *Fiancée du Timbalier*, pendant que M<sup>lle</sup> Berthe de Bellum exécutait sur le piano la musique composée pour les vers de Victor Hugo, par M. François Thomé. M<sup>lle</sup> Maurel a récité des vers avec un grand charme et les marionnettes de M. Darthenay ont joué une fort spirituelle revue, les *Potins de Paris*.

On a donné un élégant dîner chez la princesse Gortschakoff, qui vient de se réinstaller dans son magnifique hôtel de la rue de Varenne. On a fait de la musique chez M<sup>me</sup> Ernest Lehideux, femme du banquier, dont le fils est un excellent musicien. On a donné un bal blanc chez M<sup>me</sup> Séligman.

La comtesse Amédée de Germiny a donné une matinée musicale et littéraire où l'on a entendu la baronne Scotti, une de nos plus brillantes cantatrices mondaines. M<sup>lle</sup> Jeanne Pirodon l'accompagnait au piano ; Jean Rameau a dit des vers de sa composition ; M. Lefèvre a chanté plusieurs chansonnettes comiques dont il est l'auteur.

Le premier mardi de M<sup>me</sup> Aubernon de Nerville a été très intéressant. Des morceaux du compositeur Paul Vidal ont été chantés par MM. Henri Borel, Millot, Viterbo, Lehideux et M<sup>me</sup> O. Roche. M<sup>me</sup> Dansaert a chanté la chanson de la *Marjolaine* et M. Robert Le Lubez a exécuté, en ténor de style, l'air d'*Une folie*, de Méhul. La soirée a été terminée par la *Révérence*, pantomime de M. Lecorbeiller, avec musique de M. Paul Vidal. M<sup>lle</sup> Ludwig, en colombine, M. Buillet, en garde française, M. Tamburini, en pierrot, et M. Davanne, en Cassandre, s'y sont fait très applaudir.

On a dansé, en petit comité, chez M<sup>me</sup> de Montbrison et chez M<sup>me</sup> Christian Sabouret.

On annonce un bal pour le 3 février chez M<sup>me</sup> Buloz. L'ambassadeur d'Allemagne et sa fille, la comtesse de Munster, viennent de lancer des invitations pour une réception qui aura lieu le 26 janvier.

Deux prochains mariages : Le comte Paultre de Lamotte, capitaine au 8<sup>e</sup> chasseurs, est fiancé à M<sup>lle</sup> Marie-Jacqueline de Rougé, fille du vicomte de Rougé.

M. Gosse de Serlay, fils du baron de Serlay, général de brigade, va épouser M<sup>lle</sup> de Salviac de Viel-Castel, fille du comte Honoré de Viel-Castel.

Les théâtres modifient rarement leur affiche aux environs du 15 janvier. Nous n'avons à signaler qu'une reprise des *Faux Bonhommes*, la célèbre pièce de Barrière et Capendu, que vient de donner le théâtre de l'Odéon. Le principal rôle, celui de Péponnet, a été joué par M. Daubray, auquel le succès de la pièce de M. Albin Valabrègue, au Palais-Royal, a créé des loisirs. M. Daubray a d'abord paru très ému de jouer de la vraie comédie dans une aussi vaste salle; mais une fois qu'il a été remis de cette gêne momentanée, il a été parfait. MM. Dumény, Cornaglia, M<sup>mes</sup> Crosnier, Déa Dieudonné et Dulac méritent des éloges.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Un nouveau frein électrique. Nous trouvons dans un journal spécial la description d'un nouveau frein électrique, qui paraît appelé à rendre de grands services. Ce frein agit sur l'axe des roues ou, de préférence, sur un disque en fer très soudé sur l'essieu. Il se compose d'un anneau en fer doux enroulé autour du disque sans le toucher, mais qui peut se mouvoir latéralement, de façon à venir en contact avec lui. Un courant électrique lancé dans cet anneau l'aimante et, en raison de l'attraction exercée sur le disque, détermine un contact très énergique qui produit un arrêt rapide. Dès qu'on interrompt le courant, l'aimantation cesse et le frein se desserre.

Habitué, dit le *Cosmos*, à recevoir le café des Antilles, de la Réunion, du Brésil ou de Java, on se figure généralement que cette culture ne réussit que dans les contrées exotiques, à grand renfort de nègres ou d'autres bons hommes de races inférieures. C'est une erreur. Le café peut se cultiver sous notre latitude et daigne réussir sous la main des bons blancs, à preuve ce qui se passe près de nous en Bavière.

Dans ce pays, on cultive une espèce de café qui mûrit complètement et réussit à merveille dans un terrain sablonneux, on le sème au printemps, les plantes atteignent la hauteur d'environ 80 centimètres et commencent à fleurir au mois de juillet, elles sont bleu de ciel; le fruit mûrit en août et est d'un jaune pâle.

Le goût de ce café est très agréable, bien qu'un peu plus amer que celui du café exotique. Mainte famille en a récolté environ 25 kilogrammes qui suffisent à sa consommation pour l'année entière. Cette culture y est en honneur depuis nombre d'années.

Il ne manque pas en France de terrains où cette culture pourrait réussir aussi bien qu'en Bavière, et il est surprenant qu'on ne l'est pas encore essayée.

En cet hiver sibérien, réchauffons-nous.... par le souvenir :

En 1772, la douceur de la saison fut telle que les arbres se couvrirent de feuilles; en 1289, on n'eut pour ainsi dire pas d'hiver; en 1421, les arbres fleurirent au mois de mars et les vignes en avril; en janvier 1538, les jardins furent émaillés de fleurs; en 1572, il y eut des épis à Pâques; en 1605, 1609, 1613, 1617, 1659, ni gelée, ni neige; en 1692, on n'alluma pas de poêle en Allemagne; en 1781, 1807, 1822, 1866, 1881, 1882, 1883, 1884, Paris n'eut rien à envier à Nice ou à Cannes!...

VARIÉTÉS

Monaco au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle

Suite — Voir les numéros 1691, 1692 et 1693

III. — Les fortifications de Monaco

Monaco avait été du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle une forteresse à laquelle on avait rarement osé s'attaquer, et le glorieux siège soutenu contre les Génois en 1506 avait encore accru sa réputation de place inexpugnable; néanmoins au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle les progrès dans l'art des sièges et l'usage perfectionné de l'artillerie exigeaient de nombreuses modifications à ses fortifications. Les points

vulnérables qui avaient été révélés en 1506 demandaient à être soigneusement mis à l'abri.

A l'époque de ce siège, le rôle important des contremines comme engins de défense, signalé par les historiens contemporains, notamment par Marino Sanuto (1), montre que les fortifications de la place avaient été l'objet de travaux sérieux de la part de Lambert et de Jean II; il avait pourtant fallu l'héroïsme de Lucien et des Monégasques pour arrêter l'effort des Génois aux points les plus faibles de la défense.

Entièrement protégée du côté de la mer, à l'ouest et au sud, par des escarpements à pic, la forteresse de Monaco présentait du côté du port et de la terre ferme de nombreux endroits accessibles. Lorsqu'au XIII<sup>e</sup> siècle les Génois étaient venus fortifier le rocher, ils avaient, aux deux points les plus abordables, construit deux châteaux qui commandaient l'ensemble de la presqu'île (2). Le plus considérable, le Château-Vieux, était placé au dessus du col qui séparait le rocher des escarpements du côté de la Turbie et de la Tête-de-Chien, le second, le Château-Neuf, s'élevait sur la partie antérieure, près de la pointe du promontoire et à l'entrée du port (3). Ces deux châteaux étaient liés l'un à l'autre par de longues courtines que Sagremore Visconti nous a dépeintes en 1469 comme de construction assez faible (4). Quoique des réparations eussent été faites, la déclivité en avant de ces remparts en permettait toujours l'approche, et les divers incidents du siège de 1506 établissent qu'en avant du Château-Vieux de même que sur le versant du plateau vers la terre ferme et la pointe de l'Eperon, la disposition du terrain avait permis à l'ennemi d'aborder jusqu'au pied de l'enceinte, de la battre en brèche, d'entamer l'assaut et l'escalade.

La nécessité s'imposait donc de barrer les pentes trop facilement accessibles par des ouvrages qui arrêtaient l'ennemi.

Dès le règne de Lucien, des travaux avaient été entrepris dans ce but; on avait alors développé surtout le système des contremines et établi des fausses portes (5). Après la mort du seigneur assassiné, Augustin Grimaldi avait continué les constructions, mais ce sont encore les contremines qui attirèrent l'attention de Charles-Quint en 1529, et la partie des fortifications qu'il visita avec le plus d'intérêt (6).

En dehors du développement de ces engins de défense, les travaux entrepris par le seigneur-évêque eurent pour principal objectif de mettre à l'abri de toute surprise le front de la place qui regardait le port jusqu'à la pointe de la presqu'île; des ouvrages à deux étages défendirent cette pointe. De ce travail, il ne reste rien depuis qu'en 1712 le fort Antoine a été élevé sur l'emplacement de l'Eperon (7).

L'enceinte renforcée sur tout ce front fut protégée par des sapes en avant, tandis que les fortifications du Château-Neuf ne fournirent plus comme élément de défense que la partie des remparts dominant le port.

Augustin s'appliqua surtout aux ouvrages qui devaient garantir la montée et l'entrée de la forteresse. Ce point était dominé par le flanc nord-est du Château-Vieux, dont les hautes murailles crénelées étaient munies de larges terrasses élevées sur des salles voutées. Ce château occupait la partie la plus élevée du rocher.

Le chemin d'accès à la place partait du port, s'élevait à l'abri d'un mur régnant sur tout son parcours et flanqué de tours de distance en distance; il longeait un escarpement en saillie de ce côté du rocher et suivait une déclivité en pente très accessible, qui conduisait jusqu'au pied même des remparts (8); après avoir rencontré dans la montée une première porte, il aboutissait alors près de l'angle oriental du Château-Vieux. Cet angle se liait à l'enceinte de la ville par une haute tour dite tour Sainte-Marie, à gauche de laquelle un portail, garni d'une herse et surmonté d'une terrasse et d'une galerie, donnait entrée dans la ville.

Augustin Grimaldi modifia profondément cette disposition et l'entrée de la place en interposant en avant des remparts du château de nouveaux ouvrages. Des sapes coupèrent les pentes naturelles du rocher, tandis que des remblais considérables, élevés au niveau de la ville, agrandissaient par des terrasses le plateau aux dépens de cette pente. Un nouveau rempart parallèle au mur du château coupa la montée et fit incliner à angle aigu le

(1) Documents historiques relatifs à la Principauté de Monaco, tome 2, page LV.  
 (2) Voy. l'introduction au tome 1<sup>er</sup> de nos Documents, page XLVIII.  
 (3) L'emplacement du Castelnovo est maintenant occupé par l'Hôtel-Dieu.  
 (4) Documents, tome 2, page 452.  
 (5) C'était par ces fausses portes et les contremines établies du côté de Serravalle que les soldats des galères d'André Doria devaient être introduits dans la place après l'assassinat de Lucien Grimaldi. (Documents, tome 2, page 830).  
 (6) Ibid., page 834.  
 (7) Nous suivons pour la description des travaux accomplis par Augustin et Étienne Grimaldi, un plan de la forteresse de Monaco dressé en 1637, qui donne l'état des fortifications avant les modifications apportées de 1706 à 1713.  
 (8) La rampe actuelle, à la suite des travaux de sape exécutés de 1705 à 1713, a été rejetée dans l'escarpement et établie en corniche avec une partie sur arcades, ménageant un pont-levis à la première porte de l'avancée.  
 Les minutes de Jean de Porta mentionnent dans de nombreux actes entre 1477 et 1499, les deux portes et la disposition du portail à herse de l'entrée.

chemin qui fut encaissé dans un couloir fermé du côté de l'escarpement par une seconde muraille parallèle. Au dessus et en arrière du tournant ainsi obtenu, le rempart s'avancant en forme de bastion défilait le couloir. Une fois engagé dans cet espace entièrement muré, on rencontrait une porte, la troisième nouvellement construite dans la montée, précédée d'un pont-levis. Ce point dépassé, il fallait tourner encore une fois sur la droite pour atteindre enfin l'angle nord de la grande place existant entre le château et les trois rues composant la ville. Dans cette dernière partie de la montée, on passait sous un bâtiment voûté, dont la partie supérieure était disposée en terrasse, dominant la pente naturelle du terrain et les lacets du chemin. Ce bâtiment prit le nom de « Mirador »; il était suivi de plusieurs salles ouvertes à la fois du côté du port et du côté de la ville, où il se prolongeait jusqu'aux premières maisons (1).

L'entrée de la ville était devenue, par suite de ces travaux, indépendante du château qui ne la commandait plus.

Augustin Grimaldi ne vit pas l'achèvement de ces ouvrages. La nouvelle entrée de la forteresse ne fut terminée que neuf mois après sa mort sous le règne d'Honoré I<sup>er</sup>, le 10 janvier 1533, ainsi que le rappelle une inscription placée sur le linteau de la porte en arrière du pont-levis dont nous venons de parler :

H. IHS. G.  
 DIE . 10 JANVARI . 1533 . (2)

Le nouveau rempart élevé en avant du flanc nord-est du château avait été prolongé au delà du point où il défendait le chemin de montée à la place, et ce prolongement, couronnant les hauts escarpements au dessus de la Condamine, servait d'amorce aux travaux considérables qui enfermeraient dans la place le grand espace laissé libre jusqu'alors entre les murailles du château et le col qui sépare le rocher de Monaco de la terre ferme en face des escarpements de la Tête-de-Chien.

Cet espace qui domine le col et qui a pris de cette position topographique le nom de Serravalle, avait été jugé assez inaccessible par les constructeurs du Château-Vieux pour avoir été laissé hors de l'enceinte. Cette sécurité faillit causer la ruine de Monaco, lors du siège des Génois. De ce côté, le château était seulement défendu par un mur de crénelure partant des escarpements au dessus de la Condamine et formant en avant de la vieille tour du XIII<sup>e</sup> siècle, nommée tour de Serravalle dans les documents du XVI<sup>e</sup> siècle (3), une ligne brisée en forme de bastion et crénelée, aboutissant à l'ouest à une autre tour qui dominait de ce côté à pic l'anse du Carron; c'était la tour Albanaise qui a joué un rôle si important dans le siège de 1506. On s'était contenté alors de pratiquer dans cet espace ouvert des contremines en grand nombre (4).

Cependant, ce côté de la place était rien moins qu'inaccessible. Le sol au dessous de cette partie du rocher se relevait fortement en rampe depuis la plaine de la Condamine formant une espèce d'isohme qui s'élargissait, rendant l'accès des hauteurs de Serravalle relativement facile à l'endroit encore appelé aujourd'hui « la Colle ».

De nos jours, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer (5), les énormes travaux de sape exécutés au XVI<sup>e</sup> siècle, mais surtout au XVIII<sup>e</sup>, et plus récemment encore les déblais occasionnés par la construction du chemin de fer et de deux grandes routes qui traversent ce point, ont rendu ce site tout à fait méconnaissable en baissant profondément, jusqu'à le faire disparaître, le seuil de la Colle, si habilement choisi par les ingénieurs génois comme point de leur principale attaque.

(A suivre)

G. SAIGÉ.

(1) Les salles à la suite du Mirador, appelées « les Cabanes », qui allaient rejoindre le Petit Palais, dont nous parlerons plus bas, disparurent en 1736, lors de la construction de la batterie qui domine la Condamine.  
 (2) Chacun des points que nous indiquons entre les mots, est remplacé dans l'inscription par un petit losange, signé héraldique des Grimaldi.  
 (3) Cette tour est maintenant dite Tour du Nord.  
 (4) La traverse crénelée de Serravalle est tout à fait visible encore sur le plan de 1637 dont nous avons déjà parlé. La tour Albanaise, sur le bord de l'escarpement, avait alors disparu.  
 (5) Documents, tome 1, page XLVII.

L'Administrateur Grant : F. MARTIN

Etude de M<sup>e</sup> BERTRAND, huissier  
 sise, 3, place Saint-Nicolas, Monaco

VENTE DES OBJETS DÉPOSÉS AU GREFFE

Le jeudi vingt-deux janvier courant, à neuf heures du matin, et jours suivants, s'il y a lieu, sur la Place d'Armes, à la Condamine, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques des objets suivants : montre de dame en or, chaîletaine en or, bagnes en or avec pierres et brillants, couteau-poignard, pinces, ciseaux à froid, revolvers, clefs, cannes à épée, montre argent et divers bijoux, canne-fusil, convertis métal blanc, couteaux, essuie-mains, serviettes, draps de lit, nappes, chemises, nœudochairs, couverture, balance, etc., etc.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.  
 Monaco, le 15 janvier 1891.

L'Huissier : BERTRAND.

CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONACO

1890-1891

TIR AUX PIGEONS

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

2<sup>me</sup> jour — Mercredi 21 janvier 1891

PRIX D'OUVERTURE. — Un Objet d'Art et 3,000 francs, ajoutés à 100 francs d'entrée. Le second recevra 750 francs sur le prix et 25 % sur les entrées; le troisième, 500 francs et 20 %; le quatrième, 250 et 15 %; le reste au premier. — 5 pigeons à 25 mètres. — 2 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> jours — Vendredi 23 et Samedi 24 janvier

GRAND PRIX DU CASINO. — Un Objet d'Art et 20,000 francs, ajoutés à 200 francs d'entrée. Le second recevra 4,000 francs sur le prix et 25 % sur les entrées; le troisième, 2,000 francs et 25 %; le quatrième, 1,000 francs et 15 %; le reste au premier. — 12 pigeons; le premier jour, 5 pigeons à 25 mètres; le second, 7 pigeons à 27 mètres. Le gagnant de ce même prix, en 1890, reculera de 1 mètre. — 3 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

5<sup>me</sup> jour — Lundi 26 janvier

PRIX DE MONTE CARLO (Grand Handicap libre) — Un Objet d'Art et 3,000 francs, ajoutés à 100 francs d'entrée. Le second recevra 750 francs sur le prix et 25 % sur les entrées; le troisième, 500 francs et 20 %; le quatrième, 250 francs et 15 %; le reste au premier. — 3 pigeons. — 1 pigeon manqué entraîne la mise hors concours.

6<sup>me</sup> jour — Mercredi 28 janvier

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO. — Un Objet d'Art et 1,500 francs.

Les conditions de ce prix seront ultérieurement publiées.

Vendredi 30 janvier

PRIX DE CONSOLATION. — Un Objet d'Art et 1,000 fr. Les conditions de ce prix seront ultérieurement publiées.

Hors Série

HUNTERS' CUP. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 francs. 25 % au second; 20 % au troisième; 15 % au quatrième. — Un doublé à 24 mètres.

TIR AU PISTOLET ET AU SANGLIER. — SALLE D'ESCRIME

S'adresser, pour toute demande de renseignements

à M. A. BLONDIN, au Secrétariat des Tirs, à Monte Carlo

SALLE DES CONCERTS DU CASINO

Les Concerts ont lieu tous les jours de 2 h. 1/2 à 4 h. et de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir. Le jeudi est réservé aux Concerts Classiques de musique ancienne et moderne

Jeudi 22 janvier 1891, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

8<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. ARTHUR STECK

avec le concours de M<sup>me</sup> CONNEAU, cantatrice

Symphonie Pastorale..... Beethoven.

A Impression agréable à l'aspect de la nature — B. Scène au bord du ruisseau — c. Réunion joyeuse des villageois. Orage, tempête — d. Chant des bergers. Hymne de joie et de reconnaissance après l'orage.

Ouverture de *Ruy Blas*..... Mendelssohn.

Chanson de la Bohémienne (*Fior d'Aliza*)..... V. Massé.

M<sup>me</sup> Conneau.

Danse *Macabre*, poème symphonique.. Saint-Saëns.

Le solo de violon par M. Corsanego.

Connais-tu le pays (*Mignon*)..... A. Thomas.

M<sup>me</sup> Conneau.

Marche des Fiançailles de *Lohengrin*. R. Wagner.

L'Administration donne avis qu'il ne lui est pas possible de faire réserver des places aux Concerts classiques.

Le concert de 2 heures et demie est supprimé le mercredi et le vendredi, pour cause de répétitions, pendant la durée de la saison théâtrale.

Terrasse du Casino - **BÉBÉ-THÉÂTRE** - Directeur : ANTONIN

Représentations : Mardi, Jeudi, Vendredi, Dimanche, à 2 heures du soir

CHAPELLE DES CARMÉLITES DE MONACO

Mercredi 21 Janvier 1891, à 2 heures et demie

CÉRÉMONIE DE VÊTURE

présidée

par S. G. Mgr l'Évêque de Monaco

Exécution de brillants morceaux de musique et de chant avant et après le discours de circonstance, donné par M. le chanoine Laugier, vicaire général de Fréjus.

M. Henri Samuel, dont la voix sympathique est connue, prêtera son gracieux concours.

La cérémonie sera clôturée par le Salut du T. S. Sacrement.

CATHÉDRALE DE MONACO

Lundi 26 Janvier

3 heures de l'après-midi. — Premières Vêpres de la fête de Sainte-Dévote, présidées par Mgr l'Évêque.

Mardi 27 Janvier

FÊTE DE SAINTE DÉVOTE

Virgée et Martyre, Patronne de la Principauté

(FÊTE DE PRÉCEPT)

10 h. du matin — Grand'Messe solennelle pontificale à laquelle assisteront les Autorités de la Principauté.

L'orchestre et la maîtrise, sous la direction de M. F. Bellini, maître de chapelle, exécuteront la messe de Dietsch.

A 2 h. de l'après-midi. — Chant des Litanies de la Très Sainte Vierge, procession générale avec les reliques de sainte Dévote, présidée par S. G. Mgr l'Évêque, avec intervention des Autorités de Monaco.

Les pieuses congrégations et les dames des trois paroisses auront leurs places assignées dans le cortège. Les congrégations attendront leur tour dans l'église.

L'Orphelinat, les Classes communales, l'École Apostolique et le Collège Saint-Charles se trouveront réunis, à 1 h. 3/4 de l'après-midi, sur la place de l'Eglise.

ITINÉRAIRE DE LA PROCESSION

Rue du Tribunal — place du Palais — les Rampes jusqu'à la Consigne — rue du Port — boulevard de la Condamine — église Sainte-Dévote.

AU RETOUR : Rue Grimaldi — place d'Armes — Avenues de la Porte-Neuve et des Pins — place de la Visitation — rue de Lorraine — rue du Milieu — rue de l'Eglise et rentrée à la Cathédrale, où Sa Grandeur donnera une dernière bénédiction avec les reliques de la Sainte Patronne.

Les fidèles sont priés de pavoiser leurs maisons sur tout le parcours de la procession.

Dimanche 1<sup>er</sup> février

SOLENNITÉ DE SAINTE-DÉVOTE

A L'ÉGLISE PAROISSIALE DE LA CONDAMINE

10 heures du matin. — Grand'Messe pontificale.

4 heures du soir. — Vêpres pontificales, Salut du T. S. Sacrement donné par S. G. Mgr l'Évêque.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 12 au 18 janvier 1891

ST-RAPHAEL,	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	sable.
ID.	b. Charles, fr., c. Allegre,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.

Départs du 12 au 18 janvier

ST-RAPHAEL,	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	sur lest.
ID.	b. Charles, fr., c. Allegre,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

ARMITA ET C<sup>ie</sup>

AGENCE DE LOCATION

en face l'hôtel de Russie, à Monte Carlo

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

RÉGIE D'IMMEUBLES — RECOUVREMENT DE LOYERS

ENGLISH SPOKEN

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
13	767.5	767.4	767.3	767.4	767.6	8.7	8.2	8.2	8.2	7.3	53	E S E	Couvert		
14	63.5	60.2	56.4	52.9	52.5	7.4	8.5	9.2	7.2	6.5	38	O N O fort, S O	Beau		
15	53.9	53.5	53.2	54.1	53.2	4.6	5.2	6.4	3.2	2.8	45	S E, E N E fort	Beau, nuageux		
16	55.2	53.1	51.2	51.2	50.8	3.2	3.4	4.2	2.4	2.2	68	N O modéré	id. id.		
17	49.7	49.2	49.5	49.5	49.8	1.2	1.5	1.2	1.2	0.3	39	N O id.	Couvert		
18	50.2	50.7	50.5	51.4	52.4	0.8	3.2	2.6	2.2	2.2	42	N O, S S E	Nuageux, beau, nuageux		
19	51.8	51.9	53.4	53.9	55.2	2.8	4.8	5.2	4.2	3.2	53	S O, O N O	Beau, couvert		
DATES		13	14	15	16	17	18	19							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	8.7	9.2	6.4	4.2	1.5	3.2	5.2						
EXTRÊMES		Minima	5.3	5.2	1.2	-1.2	-2.5	-1.5	-0.8						

Pluie tombée : 0<sup>mm</sup>

A REMETTRE, DE SUITE  
CAFÉ INTERNATIONAL

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

S'adresser à la Pharmacie BOTTA, à Monaco ou chez M. A. LEVAMIS, Rue de Lorraine, n° 12

POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

Située sur la plage du Canton A MONACO

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOUILLABASSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

BAZAR

MAISON MODÈLE

V<sup>ve</sup> DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Éventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon

DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Depuis le mois de juin 1889, les Compagnies de chemins de fer délivrent, à des prix déterminés, des cartes de circulation valables pendant trois mois, six mois ou un an et donnant le droit de voyager à demi-place sur toutes les lignes de leurs réseaux.

A la suite de nouveaux accords, les prix de ces cartes ont subi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1891, une réduction d'un tiers. La carte donnant droit à des billets à demi-tarif de toute classe pendant un an, qui coûtait autrefois 600 francs, est aujourd'hui délivrée au prix de 400 francs.

Imprimerie de Monaco — 1891